

Délibération n°

D_2023_09_25_09

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Absents : 4
- Pouvoirs : 0
- Suffrages exprimés :
 - * pour : 9
 - * contre : 0
 - * abstention : 0

Date de la convocation :

13 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SALES (C.C.A.S.)

Séance du 25 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-cinq septembre à 20 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SALES s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mr ALLARD Hugues, Vice-Président du C.C.A.S. de SALES.

Membres présents : Mr ALLARD Hugues, Vice-Président du C.C.A.S. et Mmes Mrs BERTHOD ONFROY Rémy, BROISSAND Fabienne, FALGUERE Nathalie, FRANI Christine, GEY Gérard, MANGIN Michèle, MEDIAVILLA Christine et MEDIAVILLA Mario, membres du C.C.A.S.

Absents excusés : Mr Yohann TRANCHANT, Président du C.C.A.S., BISTON Sylvain, BLONDE Séverine et ROLLIER Valérie.

Secrétaire de séance : Mme BROISSAND Fabienne.

OBJET – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR DE HAUTE-SAVOIE

Compte-tenu de l'inflation, les Restos du Cœurs ont lancé un appel à l'aide afin de pouvoir continuer à distribuer une aide alimentaire aux plus démunis.

En effet, leur situation financière actuelle ne leur permet plus d'absorber le nombre croissant de personnes dans le besoin et l'augmentation des coûts de fonctionnement.

Si rien n'est fait, dès cet hiver, ils devront diminuer le nombre de bénéficiaires et pourraient fermer d'ici trois ans.

Afin de soutenir les Restos du Cœur,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association Départementale des Restaurants du Cœur de Haute-Savoie **d'un montant de 500 €.**

Ainsi fait à Sâles, les jours, mois et an susdits.

Délibération certifiée exécutoire
Compte-tenu de sa télétransmission le :

Et de la publication le :

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à SALES, le 04/10/2023

Le Président du C.C.A.S.

Yohann TRANCHANT

Le secrétaire de séance

Fabienne BROISSAND

